

Table ronde : Accompagner le jeune dans la construction de son parcours
Objectif : Contribuer à la construction d'une culture commune.

### ■ Une université en mutation

L'université attire à nouveau à différents niveaux (Licence, Maîtrise, Doctorat). L'évolution du public accueilli et la volonté de favoriser la réussite d'un plus grand nombre d'étudiants l'ont conduit à travailler sur différents axes :

- Une meilleure lisibilité dans les parcours, pour une orientation plus adaptée des bacheliers et la possibilité pour les étudiants d'envisager des évolutions de parcours à l'interne. L'effort doit se poursuivre dans cette direction.

- Une préoccupation plus affirmée pour la question de l'insertion professionnelle. Des actions de préprofessionnalisation, transversales aux enseignements, ont été mises en place.

- Un accompagnement de l'étudiant clairement affiché :

- Le tutorat
- Le soutien méthodologique disciplinaire ou transversal
- Les rencontres avec des tuteurs étudiants
- La mise en place d'ateliers relatifs à la construction de parcours
- Des rencontres référents/étudiants.

Les dispositifs d'accompagnement sont activés en cas de besoin, en fonction de l'observation des résultats au contrôle continu. Des dispositifs mobilisés plus particulièrement en direction de publics spécifiques, les bacheliers technologiques notamment.

En même temps, l'effort de l'université porte aussi sur des parcours d'excellence pour les étudiants les plus motivés.

### ■ Un lycée qui porte une plus grande attention au parcours de l'élève

Même si les enseignants ont toujours accompagné l'élève sur ce point dans le cadre ordinaire de la classe, le lycée s'est longtemps intéressé essentiellement à la réussite au baccalauréat et à la fluidité des parcours. La question de la poursuite d'études était en retrait.

Depuis 2005, la question des compétences à construire pour s'adapter aux études supérieures et à l'université se pose plus nettement. Sans avoir été totalement absente par le passé, cette dimension peut aujourd'hui être traitée dans un cadre nouveau :

- L'accompagnement personnalisé offre un espace de réflexion, un temps d'accueil, de bilan, de construction de compétences à élaborer son futur parcours.

- Les enseignements d'exploration y contribuent également.

Les stages passerelles ou de remise à niveau peuvent apporter plus de souplesse dans la construction du parcours au lycée.

Ces évolutions doivent permettre un meilleur accompagnement du lycéen sur ces questions.

### ■ Une autonomie qui encourage ces évolutions.

La loi LRU, qui a renforcé celle des universités, leur a permis de diversifier leur offre. Elle a su profiter de cette opportunité et doit à présent inciter les lycées à en faire tout autant. Une autonomie bien exploitée permettra de progresser sur la liaison entre les deux composantes. Des échanges renforcés entre enseignants d'université et de lycée permettront de véritables avancées dans l'accompagnement de ces jeunes. Des pratiques pédagogiques différentes, des formes d'évaluation différentes doivent faire l'objet d'échanges. Mieux se connaître pour mieux cerner les attentes, se référer à une culture commune.

■ **La place des sciences humaines et sociales :**

Ce passage du lycée à l'université déstabilise le lycéen qui a évolué jusqu'alors dans un cadre structurant. L'étudiant devra se mettre en recherche, travailler en équipe, repérer des sources d'information et le dialogue entre enseignants fera émerger des pistes de travail. La liberté qu'il découvre doit être pensée pour ne pas lui être préjudiciable. L'université doit viser l'appropriation de la connaissance mais aussi la responsabilisation sociale de l'étudiant. Cette nécessité nouvelle interroge la place des sciences humaines et sociales. Les compétences construites dans toutes les filières ont une dimension qui relève de ce champ.

Ce passage du lycée à l'université : « un passage de la certitude à l'incertitude...  
de la reproduction à la production. »